Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-212202154-20251209-DB20259DEC1064-DE

VILLE DE
Ploufragan

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2025

Convocation du 3 décembre 2025
Liste des délibérations affichée et publiée
sur internet le 11 décembre 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le neuf décembre à 18h30, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Rémy MOULIN, Maire.

PRESENTS : Rémy MOULIN, Bruno BEUZIT, Pascale GALLERNE, Pascal DUBRUNFAUT, Annie LABBE, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Xavier BIZOT, Viviane BOULIN, Mari COURTAS, Patrick COSSON, Michel JUHEL, Annick MOISAN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pierre-Jean SALAUN, Christine ORAIN-GROVALET, Pascale LABBE, Gabrielle GOUEDARD, Emmanuel LE NOA, Pierre-Yves BRUNEL, Céline PESTEL, Séverine TRETON, Luc STRIDE, Romuald LABARRE, Maxime LE CRONC, David ROUALEN, Marie-Hélène PASCO, Paul PERSONNIC, Christophe TRONET, Pierre MONFLIER et Martial COLLET

ABSENTS : Julie LEMAIRE (donne pouvoir à Luc STRIDE)
Yann LE GUEDARD (excusé)

SECRETAIRE DE SEANCE : Paul PERSONNIC

Membres en exercice : **33**
Présents : 31
Votants : 32

FINANCES

N°2025-1064 AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT DES BIENS MEUBLES DE FAIBLE VALEUR – BP 2026

Mme BOULIN explique que l'instruction n°92-132 M.O. du 23.10.1992 et l'arrêté du 26.10.2001 fixent à 500 € le seuil pour lequel les biens meubles sont comptabilisés en section d'investissement. Au-dessous de ce seuil, les biens meubles sont imputés en section de fonctionnement, sauf délibération expresse de l'assemblée délibérante, considérant que l'acquisition revêt un caractère de durabilité et correspond à un accroissement du patrimoine communal.

Le conseil municipal est invité à délibérer sur l'affectation de ces matériels en section d'investissement.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter la délibération suivante :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité,**

- **ADOPTE** l'affectation des biens matériels suivants à la section d'investissement :

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-212202154-20251209-DB20259DEC1064-DE

SERVICE	QUANTITE	NATURE DE L'INVESTISSEMENT	VALEUR ESTIMEE
ESPACES VERTS	1	Sécateur à batterie	350,00
PATRIMOINE	2	Micro-ondes CTM	400,00
PATRIMOINE ECOLES		*Maternelle Villes Moisan*	
	1	Bureau pied L 140 cm	450,00
	1	Bureau pied L 80 cm	400,00
	1	Angle de bureau 90°	250,00
	1	Lot de 2 chaises Tecnic	200,00
	1	Enceinte JBL	350,00
		Maternelle Louise Michel	
	1	Meuble bas mobile 15 cases	430,00
	12	Tapis vinyle	560,00
	25	Tapis de repos	900,00
		Maternelle Villette	
	1	PolydronXL	320,00
	1	Octoplay géant	220,00
		Maternelle A. Frank	
	1	Façade coin jeux	350,00
	1	Combiné lingerie coin jeux	370,00
	1	Chariot avec bacs	450,00
	1	Didacible	460,00
	2	Gymtoupies	170,00
PATRIMOINE ECOLES		*Primaire Villes Moisan*	
	6	Tabourets adulte	1 320,00
	1	Lot de 2 chaises visiteurs	300,00
	1	Table octogonale Kids	250,00
	10	Chaises réglables Hélia	1 100,00
		Primaire Villette	
	1	Table octogonale réglable	400,00
	3	Z tool gris	150,00
	3	Z tool ocre	150,00
	1	Siège assis-debout	200,00
		Primaire L. Guilloux	
	9	Tabourets Mogoo	540,00
	1	Tabouret mobile réglable	200,00
	2	Rangements mobiles 80 chaussures	550,00
	2	Tables Eko haricot	600,00
RESTAURANTS SCOLAIRES	1	Plaque de cuisson induction	300,00
SERVICES TECHNIQUES	1	Meuleuse atelier plomberie	300,00
	1	Visseuse choc atelier plomberie	450,00
	1	Echelle en alu atelier peinture	250,00
	1	Meuleuse atelier électricité	300,00
	1	Jeu d'aiguilles atelier électricité	300,00
ENFANCE JEUNESSE	1	Table rectangulaire accueil La Vallée	400,00
	1	Meuble flexible à roulettes accueil L. Michel	450,00
	1	Table ronde lumineuse Temps méridien	300,00
	1	Table Accueil mercredi Vallée	450,00

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-212202154-20251209-DB20259DEC1064-DE

	1	Armoire métallique Conseil Enfants	450,00
	1	Tipi sensoriel Temps méridien L. Guilloux	350,00
	1	Tapis Temps méridien	100,00
	1	Tipi sensoriel Temps méridien Villes Moisan	350,00
	1	Circuit explore 4 Accueil mercredi Vallée	350,00
	2	Enceintes Merlin Accueil mercredi Vallée	300,00
	2	Tipi sensoriel Accueil mercredi Vallée	350,00
	1	Table de ping-pong LEJ	400,00
	1	Console switch oled pack Prévention	460,00
	1	Tableau blanc Conseil Enfants	300,00
SPORTS	2	Rotofils thermiques	800,00
	2	Plaques PEHD Glénan	2 000,00
	5	Souffleuse	350,00
	1	Modules cylindre mousse	650,00
MEDIATHEQUE	1	Réfrigérateur	250,00
CENTRE CULTUREL	3	Logiciels musicaux	600,00
	6	Pieds micro concert	390,00
	3	Chaînes Hi-Fi	810,00
	3	Têtes de flûte traversière	600,00
	1	Ampli et pédale guitare	220,00
	2	Micros salle de groupe	220,00
	1	Pédale Nux	200,00
	4	Micros pinces	560,00
		TOTAL GENERAL	**26 950,00**

A Ploufragan, le 11 décembre 2025

LE MAIRE
Rémy MOULIN

VILLE de PLOUFRAGAN (Côtes d'Armor)

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Paul PERSONNIC